

# 303+

**Le journal des Architectes  
et de l'Architecture  
de la région Nouvelle-Aquitaine**

Vivre l'architecture  
numéro 53 - Hiver 2021

Exode urbain

Réhabilitations

Ressources locales

Bilan carbone

Chantiers et habitats  
participatifs

Confort d'usage

# Wind of change! Le temps du changement.

Nicolas MERLO, secrétaire adjoint du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine.

À l'heure où le politique semble vouloir reprendre la main sur la construction de logements, où référentiels, labels et manifestes font florès en favorisant plus souvent la plume de l'ingénieur à celle de l'architecte, arrêtons-nous un instant et regardons ce qui a été fait, ici, autour de nous.

Ce deuxième numéro du 308 + consacré au logement sera construit autour du « bien faire ». On vous parlera de dialogues, d'échanges, de parcours, de retours d'expériences, du duo maître d'œuvre/maître d'ouvrage et encore d'habitat participatif, de témoignages d'habitants ou de réhabilitation. Autant d'illustrations de nos pratiques architecturales en pleine évolution.

Ces derniers mois ont mis en lumière la dégradation de la qualité des logements construits ces dernières années, répondant avant tout à une économie de marché. (Rapport de l'Institut des Hautes Etudes pour l'Action dans le Logement [IDHEAL]), rapport Girometti-Leclercq, consultation « *Habiter la France de demain* »...). Or, les logements ne peuvent pas être des produits économiques au rabais, ils construisent nos villes et constituent notre cadre de vie.

Si un vent de changements souffle sur la construction de logements neufs, la réhabilitation semble véritablement être la voie à développer.

Car le logement de demain est peut-être déjà là, sous nos yeux. Il conviendrait de valoriser les mètres carrés construits avant d'envisager des constructions neuves.

Alors que les villes moyennes regorgent de logements déclassés ou in-attractifs, les métropoles produisent du logement en grande quantité. Le concept de frugalité ne semble pas de mise pour l'aménagement du territoire ! Peut-être, enfin, vivons-nous la prise de conscience de l'indispensable rééquilibrage entre métropoles et territoires ?

L'écosystème complet est à revoir, les acteurs de la constructions ne sont pas encore tous prêts pour ce qui touche à la réhabilitation et ses complexités. L'architecte est ici au cœur de ce processus, plus que jamais chef d'orchestre quand on parle de réparation.

Alors construire mieux, certainement, construire plus frugal évidemment ! La réhabilitation offre une voie vertueuse. Construire durable, plus grand, sortir de la spirale inflationniste des mètres carrés métropolitains, redynamiser nos villes moyennes et nos villages, lutter contre l'étalement urbain, tel pourrait ou plutôt devra être l'avenir du mieux habiter.

Et pour finir, j'aimerais parler d'un mot devenu tabou, d'une notion qui faisait encore il y a quelques années la fierté de notre profession. La Beauté ! Pauvre notion désuète dorénavant dissimulée derrière le millefeuille des chartes, des normes, et réglementations. Alors, au nom de notre engagement pour l'écologie, ne renonçons pas à la beauté !

# Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous

## Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics

Le 01/10, P. Vettier a représenté l'Ordre à une table-ronde sur la rénovation des logements organisée par Grand Poitiers. Le 13/10, S. Ait-Mehdi était au Comité Local Unesco Bordeaux. De même de C. Miglierina le 03/11. V. Gravière a échangé avec D. David, députée de la Gironde, le 18 octobre sur le projet d'ouverture du Tableau et le 2 décembre sur le projet de Plan Indépendants. Le 10/11, V. Souffron a rencontré la rectrice de l'Académie de Limoges sur un projet de création d'une antenne de l'école d'architecture. Le 16, V. Gravière a suivi l'installation de l'observatoire de l'économie de l'architecture par le ministère de la Culture. Les 16 et 17/11, V. Gravière et M. de Marien ont porté la parole de la profession au Salon des maires et des collectivités locales à Paris. Le 17/11, P. Vettier assistait à une réunion de la ville de Poitiers sur la dématérialisation des permis de construire. C. Gaudin a représenté l'Ordre à une réunion de la DRAC sur le programme Petites Villes de Demain le 24/11. Le 08/12, V. Gravière, N. Merlo, C. Miglierina, B. Delafoulhouze et M. de Marien ont échangé avec l'adjoint à l'urbanisme de Bordeaux au sujet du label Bâtiment Frugal Bordelais.

**Institution ordinale** En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi... V. Gravière a participé à la conférence de presse et à la rentrée solennelle du Barreau de Bordeaux le 01/10. Les 13/10, 18 et 19/11, elle était à la Conférence des régions avec le CNOA. Les 13/10, 02/11 et 18/11, P. Lascabettes, B. Chounet, M. de Marien et C. Le Calvé ont travaillé avec le Barreau de Bordeaux sur la Ville de demain. Le 29/10, à l'occasion d'un Conseil délocalisé au Pôle de Poitiers, les conseillers ont échangé avec les architectes locaux. Les commissions ordinales se sont réunies les 28/10 et 09/12 : Influences (V. Gravière, S. Ait-Mehdi, S. Samary, F. Mazabraud, J. Gadrat, N. Merlo, L. Bories, B. Delafoulhouze, P. Vettier), Prospectives (C. Le Calvé, F. Mazabraud, B. Delafoulhouze, P. Lascabettes, P. Vettier, N. Merlo, S. Samary, S. Ait-Mehdi, P. Mulnet, C. Gaudin, L. Bories, V. Gravière) et Communication les 19/10 et 23/11 (M. de Marien, B. Chounet, C. Le Calvé, O. Laurent, C. Miglierina, C. Gaudin, V. Estavoyer), Le comité de rédaction du journal 308+ s'est réuni le 09/11 (O. Laurent, C. Miglierina). Les conseillers du Pôle de Limoges ont tenu séance le 27 octobre (V. Souffron, F. Mazabraud, S. Samary, A. Jugi), ainsi que ceux du Pôle de Bordeaux le 04/11 (V. Gravière, M. de Marien, B. Delafoulhouze, N. Merlo, L. Bories, P. Lascabettes, C. Le Calvé, C. Miglierina). F. Mazabraud, P. Vettier, B. Delafoulhouze et V. Gravière ont participé à la rencontre de l'Interrégion Grand Sud les 21 et 22 /10. Le 10/11, F. Mazabraud était à la Commission nationale des finances au CNOA. C. Miglierina a participé à une réunion des communicants de l'Institution le 25/11.

**Evènements** Le Pôle de Pau a co-organisé, le 01/10, un colloque intitulé Re/construire nos territoires de demain. Les 15-16-17/10, les conseillers des Pôles de Limoges, Pau et Poitiers ont organisé des conférences, visites, braderies d'architecture et projections de films dans le cadre des Journées nationales de l'architecture avec les M'A. Le Bureau de l'Ordre est allé à la rencontre des architectes du Pôle de Limoges à l'occasion d'une conférence sur la RE2020 le 15/10. C. Gaudin et P. Vettier ont participé à la biennale des Maisons de l'architecture du 5 au 7/11. Le 15 suivant, C. Miglierina, V. Gravière et M. de Marien étaient à la restitution des travaux menés par le CROA et l'APACOM. Le 01/12, de nombreux conseillers se sont mobilisés pour le colloque co-organisé par le CROA et le Barreau de Bordeaux sur la ville de demain.

**Filière Bâtiment** V. Gravière, M. de Marien, N. Merlo, B. Delafoulhouze, J. Gadrat, O. Laurent et C. Miglierina étaient présents au vernissage de l'exposition 308-M'A sur la frugalité le 06/10. Le 08/10, O. Laurent est intervenu au colloque de l'Unicem intitulé Carrières et matériaux : une filière au service des territoires de demain. Les 12/10 et 07/12, C. Gaudin a représenté l'Ordre au conseil d'administration de l'EnsapBx. V. Gravière, N. Merlo et S. Ait-Mehdi étaient à la cérémonie de remise des prix AMO le 13/11. Le 14/11, D. Mokrane siégeait au conseil d'administration du CAUE du Lot-et-Garonne. De même de V. Estavoyer au CAUE des Pyrénées-Atlantiques le 21/10 et 13/12. Et de P. Lascabettes au CAUE de la Gironde le 07/12. V. Gravière a eu une réunion de travail, le 14/10, avec Arc-en-rêve et le 308-M'A. C. Gaudin a siégé à une commission du label BDNA les 19/10 et 17/11. V. Gravière a échangé avec le président de l'UNPI de la Gironde le 04 /11.

## Litiges, déontologie et défense du titre d'architecte

P. Vettier a suivi une réunion du Conseil national sur la médiation de la consommation le 06/10. Les 07/10, 28/10 et 25/11, D. Mokrane, J. Boutet, V. Souffron, J. Gadrat, A. Jugi et V. Estavoyer ont traité les dossiers mis à l'ordre du jour de la Commission Juridique. V. Gravière a été auditionnée par la Chambre nationale de discipline des architectes dans le cadre d'une plainte disciplinaire contre un architecte, en qualité de représentante du CROA. Le 26/11, ont siégé à l'audience de la Chambre régionale de discipline des architectes de Nouvelle-Aquitaine V. Souffron et V. Estavoyer. P. Vettier y représentait l'Ordre plaignant. Il a fait de même le 13/12 à une audience de la Chambre nationale. Le 09/12, V. Estavoyer et K. Simon ont entendu des architectes faisant l'objet de poursuites disciplinaires, en qualité de rapporteurs.

**Marchés publics** Ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 06/10 et 09/12 C. Gaudin, D. Mokrane, K. Simon, A. Jugi, P. Lascabettes, et P. Mulnet.

# « Ouverture »

## Extrait du discours de Virginie Gravière le 24 septembre à l'occasion de l'Archipride 2021.

Avec mon Conseil, nous souhaitons une Ouverture du Tableau :

- Pour une plus grande reconnaissance du métier en phase avec les enjeux de la société.
- Pour une visibilité et une reconnaissance des différents modes d'exercices et une évolution de l'image de l'architecte.
- Pour que les architectes soient présents à tous les échelons de la société.
- Pour être un plus grand nombre au sein de l'institution et avoir plus d'influence et d'écoute.
- Pour la construction d'une intelligence collective diverse et engagée.

Cette démarche nous la mettons en pratique en Nouvelle-Aquitaine :

La diversité des pratiques nous tenions à la retrouver au sein de notre Conseil régional. Il est ainsi composé d'urbaniste, enseignant, élue municipale, architectes au sein de collectifs, architecte du quotidien, architectes exerçant en société ou en libéral, sur des territoires variés. Trois numéros du journal 308+ ont aussi offert une tribune à des « architectes mais pas que... »

Un des axes majeurs de notre Conseil est d'enrichir notre profession en croisant nos réflexions plus largement avec d'autres disciplines. Mais il ne suffit pas d'avoir ce rapprochement vers les autres, il faut avant tout que nous ayons cette propre réflexion au sein même de notre profession ! Et cela doit commencer d'abord par la reconnaissance, la reconnaissance d'une formation commune, d'une culture commune aboutissant à des pratiques différentes qui œuvrent au quotidien au service de l'intérêt public, au travers de la qualité architecturale.

Cet intérêt public ne passe pas seulement par la maîtrise d'œuvre, il se transmet également par des pratiques de recherches, de médiation, d'enseignements, de services d'instructeurs et bien d'autres.

Au travers de cette première étape, notre Conseil de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine souhaite encourager l'ouverture du tableau et s'engager dans un travail prospectif et opérationnel, et travailler sur l'autorisation des titulaires du diplôme d'Architecte Diplômé d'État (ADE) à s'inscrire à l'Ordre, en commençant par leur donner envie de le faire.

Notre approche se veut plus engagée, plus déterminée afin d'intégrer cette pluralité de la profession. Notre objectif est clair : permettre à tous les diplômés en architecture d'avoir accès au Tableau de l'Ordre et d'être reconnus comme architecte à part entière.

Notre conseil a proposé de travailler auprès du Conseil national de l'Ordre, d'être région pilote en vue d'une expérimentation afin d'avancer dans cette voie et permettre de déceler les obstacles avant d'aboutir à une généralisation à plus grande échelle.

C'est une chance d'avoir au sein de notre métier cette diversité, il s'agit de la reconnaître, de s'en enrichir et de travailler toutes et tous ensemble.



Archipride 2021 à la Fabrique Pola.

Photographie : Mathieu de Lorgeril.

### L'Archipride en quelques lignes :

Une après-midi d'information, de réflexion et d'échanges, délocalisée à la Fabrique Pola à Bordeaux, une soirée festive.

Près de 300 participants : architectes et étudiants en architecture.

207 inscrits au Tableau de l'Ordre, entre mars 2019 et mars 2021.

130 prestataires de présents.

3 parrains : Mathis Rager – Raphaël Walther – Emmanuel Stern – d'Anatomies d'Architecture.

Introduction de l'après-midi par Maylis Descazeaux, Directrice régionale de la DRAC. Dominique David, Députée de la 1<sup>re</sup> circonscription de Bordeaux était présente.

Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux était représenté par Marie-Claude Noël, Conseillère municipale déléguée auprès de Bernard Blanc pour l'urbanisme réglementaire.

Les quatre Maisons de l'Architecture de Nouvelle-Aquitaine, MAJ Formation continue, l'UNSA et Syndicat de l'architecture ainsi que la Mutuelle des Architectes Français, ont assuré des permanences.

# Architecture et nature.

Duncan LEWIS, architecte.

**La nature a toujours réussi à s'infiltrer dans l'architecture. Il s'agit d'un va-et-vient entre le vrai et le faux, l'opaque et le lisible, le caché et l'évident.**

La nature n'est pas un alibi idéologique ou esthétique qui habille l'architecture. La modernité a coupé l'homme de son environnement. Il faut recréer les liens entre l'homme et son environnement, où le temps n'est jamais figé, où l'on fait place à ses rêves. La relation entre l'architecture et la ville fera place à une nouvelle relation entre l'architecture et la nature. L'urbanisation excessive de la majeure partie du territoire est devenue une question vitale et l'enjeu est important. Il faut donner sa chance à une nouvelle culture urbaine dans laquelle une nouvelle nature et une nouvelle densité humaine sont développées conjointement afin qu'elles répondent aux besoins et aux valeurs réelles des hommes.

En travaillant dans ce cadre, l'architecture pourrait minimiser sa présence imposante et enfin penser à sa nouvelle relation et à son rapprochement avec son environnement.

Le projet d'EKKO est construit sur une ancienne friche industrielle de la rive droite de Bordeaux autour de la question du changement climatique et pour penser la ville autrement comme un nouveau paysage habité.

Sur une parcelle de 1800 m<sup>2</sup>, il propose cinquante logements dans un volume construit de 15 000 m<sup>3</sup> et il produit un espace extérieur partagé en trois dimensions de 6 635 m<sup>3</sup>.

L'ensemble de cet espace est une grande pièce collective plantée sur chacun de ses cinq niveaux d'arbres flottants. Elle appartient à tous et chacun; des habitants en gèrent une partie comme espace de travail, de restauration ou de détente.

Elle résout la question de la densité dans la ville et tempore aussi le climat, la lumière, le vent, le soleil, la fraîcheur de l'air, pour que l'on y vive bien. Il existe des similitudes avec la serre froide d'Estufa Fia à Lisbonne, au Portugal.

Plus qu'un jardin d'hiver, c'est un lieu de vie qui s'adapte aux différentes périodes de l'année et induit ses qualités aux espaces intérieurs des logements, dans une idée de compagnonnage avec la nature qui dépasse largement la stricte question du paysage ou l'idéologie du patrimoine, une idée sensuelle qui ajoute aux exigences du visible la joie du tactile, voire le plaisir des odeurs.

Nous construisons avec la nature pour reconnecter l'homme avec son environnement.



Maitrise d'ouvrage : Groupe Launay  
Équipe Maitrise d'œuvre : Duncan Lewis, architecte  
Terrell BET structure/enveloppe - Overdrive Economie, BET Fluides - FBC : HOE.

# Logement et énergies renouvelables. Tendre vers l'essentiel.

Jordi PATILLON, journaliste.

**Regard croisé entre l'agence d'architecture A6A et EDEN promotion autour de la sensibilité, de la durabilité et du bon sens en architecture.**

Un enrichissement mutuel : voilà comment Louis Bousquet résume son travail avec l'agence A6A. « C'est une aventure humaine, mélange de partage et de confiance, relance le directeur de l'agence sud Nouvelle-Aquitaine d'EDEN promotion. Depuis notre rencontre, ils m'ont initié à l'architecture, emmené à la Biennale de Venise. Je leur ai expliqué ce qu'était un bilan de promotion, l'approche commerciale et économique d'un projet. Et nous avons ainsi grandi ensemble ! » À leur actif : 7 opérations, dont 80 logements BDNA à Royan, 27 logements évolutifs et un programme d'habitat participatif à Bordeaux.

La force de ce binôme réside dans l'organisation même d'EDEN, qui intègre un bureau d'études d'ingénierie environnementale au sein de sa structure de promotion. Une composition qui permet de suivre le projet de A à Z et de le définir très en amont. « Il est essentiel de travailler ensemble dès le départ pour anticiper notre dessin, appuie Michel Hardoin de A6A. Sinon, on se retrouve plus tard avec des rajouts inesthétiques et inappropriés ». L'objectif commun est aussi de ne pas s'enfermer dans des contraintes réglementaires et techniques. « Il faut concilier trois discours, poursuit Michel Hardoin : celui mathématique du thermicien, celui économique du promoteur et le nôtre, plus plastique. Les bâtiments frugaux peuvent perdre de la poétique, des effets de matières, d'ombres et de lumières. C'est alors notre rôle d'apporter de la sensibilité ! Et il faut parfois s'autoriser une balance entre l'écriture architecturale et le 100 % thermique. » Pour A6A, la durabilité peut s'exprimer par d'autres voies, en travaillant par exemple sur la modularité et l'évolution du bâti, sur les usages, sur les volumes capables et l'appropriation sociale et économique des habitants. « La frugalité c'est tendre vers l'essentiel, synthétise Michel Hardoin. Le bon matériau au bon endroit. Notre architecture doit être rationnelle, consciente. »

« Impossible d'être vertueux à tous les niveaux car on ne serait pas compétitif économiquement et commercialement, récapitule Louis Bousquet. Il faut donc faire des choix, cibler nos ressources sur l'isolation, les ponts thermiques, le confort solaire ou les analyses de cycles de vie... » Selon lui, un des enjeux autour de ce « bon sens » est de réussir à changer les mentalités, faire faire le pas de côté au petit cercle du monde de la construction. Mais pas seulement... « Le grand public n'est pas assez sensibilisé à l'architecture contemporaine : un projet marqué, même avec une grande qualité d'espaces intérieurs, est compliqué à valoriser. Avec A6A, nous souhaitons être plus pédagogiques sur nos chantiers, avec des panneaux qui expliqueraient les choix architecturaux. Un moyen pour faire mieux comprendre le vocabulaire et la pensée architecturale, mieux la diffuser. » Un enrichissement global cette fois-ci...



Résidence Inoui, 27 logements collectifs à Bordeaux.  
Photographie : A6A.



# Habitat participatif : quand l'union fait la forme.

Jordi PATILLON, journaliste.

**Dans notre pays roi de la clôture, les programmes participatifs font émerger d'autres façons d'habiter. Exemple avec un projet bordelais piloté par le Comité Ouvrier du Logement et l'agence Lemérou Architecture.**

C'est un programme qui rassemble nombre de valeurs dans l'air du temps : solidarité, écologie, partage, durabilité... L'habitat participatif séduit de plus en plus dans l'Hexagone, et le Comité Ouvrier du Logement (COL) en est un des opérateurs les plus engagés. « L'innovation a toujours été au cœur de notre démarche, revendique Imed Robbana, son Directeur Général. Nous souhaitons mieux répondre aux besoins du territoire et de nos concitoyens, notamment les plus modestes. C'est pour cela que nous travaillons sur ces programmes, autant d'écosystèmes qui favorisent le lien social, l'intelligence collective, l'entraide. Mais pour que ces projets soient une réussite, il faut une alchimie entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre... et aussi avec les habitants ! Nous sommes tous sur le même bateau, qui doit arriver à bon port, de préférence dans les temps et les coûts prévus ! »



Le Jardin Suspendu, 20 logements participatifs à Bordeaux.  
Photographie : Arthur Pequignot.

Exemple du succès d'un équipage complémentaire : 20 logements livrés en mai dans le quartier bordelais de Brazza avec l'agence Lemérou Architecture. « Pour nous, la complexité du participatif est que chacun arrive avec sa propre surface selon son budget, résume l'architecte Lætitia MÉRIMÉE. On s'est donc questionné ici sur la cohérence du bâtiment. Notre réponse : deux grandes halles, un plan libre à découper selon les besoins, et des appartements travaillés en volumes capables pour permettre ensuite à chacun de les aménager comme il le souhaite. » Les réunions ont été nombreuses pour affiner un programme ambitieux (avec des espaces partagés comme un potager, un studio équipé, une salle commune et deux terrasses), comme le révèle l'architecte : « il y a eu beaucoup d'ateliers pédagogiques où, toujours en accord avec le COL et avec des maquettes et des références comme support, nous avons ensemble redéfini les besoins. Nous avons dû, par exemple, expliquer que chacun ne pouvait avoir son propre modèle de fenêtre, car il y avait une économie de projet à préserver. L'entente avec le COL a été parfaite et la réussite du bâtiment en est la preuve ! »

Les deux acteurs se retrouvent néanmoins dans une même problématique : le complexe rapport au temps. « Des premières esquisses à la livraison, 6 ans se sont écoulés, appuie Lætitia MÉRIMÉE. Des premières personnes à qui on s'est vite attachés, mais qui ne voyaient pas les choses avancer, sont finalement parties... » Grâce au dispositif de bail réel solidaire, qui dissocie le foncier du bâti, « les résidents n'achètent que les murs et ne sont pas propriétaires du sol, contrebalance Imed Robbana. Les logements sont donc moins chers et ne peuvent être revendus qu'à des gens sous le plafond de l'accession sociale, comme les premiers acquéreurs. On crée donc un parc qui reste durablement accessible, un bon compromis entre sauver la planète et loger des gens dans de bonnes conditions. » Au-delà de l'opération immobilière, c'est bien avant tout une aventure humaine qui donne forme, à la fois, à une nouvelle façon d'habiter et à un nouvel habitat.

# Parole de locataire.

Benoît HERMET, journaliste.

**Locus Solus est une résidence participative en locatif social, initiée à Bordeaux par le bailleur Aquitanis et conçue avec l'atelier Éo, toutes architectures<sup>1</sup>. Rencontre avec une habitante.**

« Mon appartement, je le voulais tel que vous le voyez aujourd'hui. Spacieux, lumineux, avec le moins de cloisons possibles... » Chemisier blanc et jean foncé, Rolande a des yeux verts pétillants. Ancienne secrétaire de lycée, cette retraitée vit depuis trente ans dans le quartier du Grand Parc. Elle a toujours été locataire car, financièrement, ce n'était pas possible autrement. Son appartement est un T2 d'environ 60 m<sup>2</sup>, agrémenté d'un jardin d'hiver comme les autres logements de la résidence.

En 2014, quand le bailleur Aquitanis informe d'un projet d'habitat participatif au Grand Parc, Rolande hésite, malgré son implication dans la vie du quartier. « En tant que locataires, nous n'avions pas l'habitude d'être sollicités pour prendre la parole. » Une fois les premières réticences levées, notamment grâce au rôle d'un médiateur, les réunions s'enchaînent, pour travailler, aller au restaurant, visiter d'autres bâtiments ou créer l'association des locataires de la résidence.

L'aventure dure quatre ans, chantier compris. Les architectes conservent la maîtrise technique, les locataires conçoivent l'intérieur de leur logement lors d'un atelier collaboratif. La dizaine de personnes des débuts s'est étoffée à une vingtaine, en partie grâce au bouche-à-oreille, jusqu'aux 46 logements que comprend la résidence aujourd'hui. L'association gère l'attribution des jardins partagés ou le planning de la chambre-relais qui permet de recevoir des membres de sa famille. Rolande a même fait partie de la « commission poules » – en stand by pour le moment – qui s'occupait de quatre poules pondeuses et de la redistribution des œufs auprès des habitants.

Comme dans tout projet collectif, il y a des hauts et des bas, des relations de voisinage à construire et à faire durer. Les locataires voudraient planter une vigne et cultiver un potager avec les enfants, une nouvelle occasion pour Rolande de s'impliquer. « La première fois que j'ai vu le mot participatif, je me suis dit, ce sera mon projet de vieillesse. Plutôt que d'être toute seule dans mon immeuble, je sors, je prends la course ou l'ascenseur et je rencontre toujours quelqu'un. Je me sens bien ici. »



Photographie : Benoît Hermet.



Locus Solus. Projet participatif en locatif social  
Maîtrise d'ouvrage : Aquitanis. Maîtrise d'œuvre : Éo, toutes architectures.  
Photographie : David Pradel.



# C'est quoi habiter, pour vous ?

Fanny GUÉRINEAU, artiste plasticienne, membre du Collectif ACTE ([www.collectif-acte.fr](http://www.collectif-acte.fr)).

## Investir la ville comme lieu du questionnement et de l'élaboration d'une pensée libre.

D'avril à juin 2021, dans le cadre du projet Barangaï, une collecte<sup>1</sup> autour de la question «*C'est quoi habiter, pour vous ?*» a été enclenchée au lieu de résidence Habitat Jeune Kennedy et dans le quartier des Couronneries à Poitiers. Ce territoire, appelé aussi la ZUP, a une identité forte via notamment son marché, célébration d'une diversité culturelle et générationnelle propre au quartier.

L'outillage et le dispositif de collecte que je déploie ont pour principale fonction de provoquer des rencontres et espaces de dialogue autour de concepts, de mots : Bonheur, Culture, Égalité, Paysage, Vivant, Liberté, Héritage, Habiter, Identité..., recueillir et donner place aux revendications essentielles et existentielles des habitants. Il ne s'agit pas d'une enquête sociologique, même si mon travail est sociologique et politique.

Je m'imisce dans le quotidien du quartier pour mettre à jour des problématiques qui concernent notre regard sur le monde, notre place dans la société, notre espace d'habitation. J'enclenche une réflexion et un dialogue, dont je restitue le contenu dans des déclamations publiques et par la diffusion de micro-éditions et facsimilés. Ce corpus, état des lieux d'une pensée individuelle et collective, est alors archivé et consultable dans la durée.

1 Collecte réalisée avec la complicité de Salomé Lluansi et Emerick Le Goff.



Photographie : Frédérique Lacroix pour la MA de Poitiers.

«*C'est quoi habiter, pour vous ?*», extraits :

*Vivre quelque part*

*Habitation*

*Être logé*

*Il faut mélanger les populations quand on loge les gens.*

*Problème des logements sociaux où les gens sont regroupés culturellement.*

*Ça crée du communautarisme même quand nous ne le souhaitons pas.*

*C'est prendre le soin de petit-déjeuner.*

*J'habite au 5 rue Picardie*

*Là-bas.*

*J'habite le monde.*

*Y vivre*

*Profiter*

*S'épanouir*

*Liberté, oui, liberté.*

*Résider permanent.*

*PERMANENCE*

*Le bien-être*

*Bien-vivre*

*Être à l'abri.*

*Habiter, c'est avoir un chez-soi.*

*C'est pouvoir se laver dans des conditions normales.*

*Habiter en 2021, c'est presque une chance.*

*Habiter, c'est s'approprier un espace de vie.*

*C'est la merde ici.*

*Faudrait qu'ils fassent des petites maisons, ce serait mieux.*

*J'habite là.*

*HLM bourré d'amiante.*

*Habiter veut dire : NANGA – BOKO*

*Ce qui veut dire : dormir dehors.*

Podcast : Une réalisation de l'Espace Mendès-France, dans le cadre de «*La Nuit des Territoires, les nouvelles exigences de l'habiter*»

<https://youtu.be/23OLYBECaFM>

(début du reportage : 9' 13")



## Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Le 308 – Maison de l'Architecture.

Le 308 – Maison de l'Architecture poursuit son objectif de promotion de la richesse et de la diversité des productions architecturales contemporaines de notre région avec la présentation d'une exposition rétrospective des deux premières éditions du Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (PRAd'A) à l'occasion du salon Architect@work Bordeaux.

### Rétrospective #01 et 02

En 2016 et 2019, 356 projets ont été soumis aux jurys pour un total de 194 agences d'architecture participantes. 111 projets ont été retenus à concourir pour un total de 10 lauréats et 13 mentions. L'ensemble se retrouve sur le site [www.palmares.archi](http://www.palmares.archi)

Les visuels présentés ici sont issus des projets distingués. Ils mettent en avant la qualité architecturale en matière de logement individuel.

Deux émissions de radio ont été réalisées en direct sur Mezzanine début décembre. Elles sont une excellente occasion de (re) découvrir des projets issus de tout notre territoire en lien avec le Palmarès.

Les podcasts sont d'ores et déjà disponibles à la réécoute sur la page [mixcloud de Rumeurs Radio](http://mixcloud.com/Rumeurs.Radio).

### PRAd'A #03

Fort du succès des précédentes éditions, le 308 – Maison de l'Architecture en partenariat avec les Maisons de l'Architecture du territoire (Limoges, Pau, Poitiers), associé à l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles lance la troisième édition du Palmarès Régional d'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (PRAd'A).

L'édition 2022 voit plus grand à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Elle conserve sa particularité avec des catégories adaptées à la taille des projets (S, M, L, XL) et non à leur typologie (logement, équipement sportif etc.) tout en amplifiant sa communication en direction des territoires hors Métropole.

Tenez-vous prêts, le début d'année prochaine sera marqué par le lancement de l'appel à participation en direction des architectes, paysagistes, urbanistes, maîtres d'ouvrage et étudiants.



[www.mezzanine.archi](http://www.mezzanine.archi)



HIEVA – A6A  
Ustarritz, Pyrénées-Atlantiques  
Mention S 2019 – Laureats AJAP 2020



Les Monédières – Atelier du Rouget / Simon Teyssou & Associés  
Chaumell, Corrèze  
Mention S 2019



La maison du lac – Arthur Perbet  
Hourtin, Gironde  
Mention S 2019

# Un nouveau conseil d'administration pour la Maison de l'Architecture du Limousin en Nouvelle-Aquitaine.

Lors de son assemblée générale du samedi 25 septembre 2021, de nouvelles forces vives ont intégré le conseil d'administration qui souhaite poursuivre les actions menées et en impulser de nouvelles.

Nous nous inscrivons dans un territoire dit rural, le vert Limousin. Pour éveiller et sensibiliser à l'architecture et au paysage, qui constituent notre quotidien et sur lequel on ne porte pas forcément les yeux, nous faisons le choix du local, des personnes et des savoir-faire. Nous continuons d'aller à la rencontre des lieux, de ceux qui les façonnent et les habitent pour les infuser et diffuser aux autres.

Nous poursuivons ainsi les visites de chantier et plus particulièrement avec les scolaires pour expliquer l'acte de construire dans sa globalité en présence des architectes, des commanditaires et des artisans.

Notre programmation de visites/conférences/ateliers/expositions a été bousculée en ces temps singuliers mais elle continue et s'adapte au fil des possibles.

Pour cela, nous continuons d'initier et de tisser des partenariats à l'échelle locale du Limousin, de la Nouvelle-Aquitaine avec les autres Maisons de l'Architecture et nationale avec le Réseau des Maisons de l'Architecture.

## Conseil d'administration 2021-2024 :

- Sophie BERTRAND,
- François COUDERT,
- Pascal DELÉTAGE,
- Pascal FABRY,
- Bénédicte FERREY,
- Béatrice FOURNET-REYMOND,
- Anne JUGI,
- Marie REMILLAC,
- Sophie SAMARY.

## Bureau 2021-2024 :

- Béatrice FOURNET-REYMOND, co-présidente,
- Pascal DELÉTAGE, co-président,
- François COUDERT, secrétaire,
- Bénédicte FERREY, trésorière
- Pascal FABRY, trésorier adjoint.



De gauche à droite : Sophie BERTRAND, Pascal DELÉTAGE, Pascal FABRY, Sophie SAMARY et Béatrice Fournet-Reymond.

Photographie : Fannie LOGET pour la MA Limousin.



NOTRE ACTUALITÉ



# Un nouveau conseil d'administration pour la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine.

Vitrine incontournable de la culture architecturale, la Maison de l'Architecture de Poitiers en Nouvelle-Aquitaine met en lumière les savoir-faire liés à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le design dans une approche pluridisciplinaire, à la fois sensible, esthétique, constructive, historique, artistique, sociétale, technique, scientifique, environnementale... Elle se positionne comme acteur de réflexion, facilitateur de rencontres et organisateur d'actions à destination de tous les publics.

Temps fort de la vie de l'association, l'assemblée générale annuelle du 10 septembre 2021 a donné lieu à l'élection d'un nouveau conseil d'administration composé de 15 membres.

Les administrateurs et membres bénévoles participent activement à la gestion du lieu via 4 commissions autonomes, forces de proposition :

- programmation événementielle (exposition, vitrine, conférence...)
- médiation (scolaire, loisir...)
- voyage et tourisme,
- partenariat et financement.

## Conseil d'administration 2021-2024 :

- Ana ALVES
- Stéphane BOURGAULT
- Frédérique BUA
- Salomé CHAUMETON
- Conchita CUBEDO
- Anne DEGLAIRE
- Benoît ENGEL
- Claudine GAUDIN
- Frédérique IVANÈS
- Isabelle JANITOR
- Cyrielle POTIN
- Elena ROIG CARDONA
- Christophe TEIXEIRA
- Guillaume TROCME
- Patrick VETTIER

## Bureau 2021-2024 :

- Claudine GAUDIN, Présidente et représentante du CROANA
- Elena ROIG CARDONA, Vice-présidente
- Frédérique IVANÈS, Trésorière
- Patrick VETTIER, Trésorier-adjoint
- Christophe TEIXEIRA, Secrétaire



De gauche à droite : Patrick VETTIER, Samira BERRARI, Christophe TEIXEIRA, Claudine GAUDIN, Ana ALVES, Frédérique IVANÈS, Stéphane BOURGAULT, Isabelle JANITOR, Guillaume TROCME, Cyrielle POTIN.  
Photographie : Frédérique LACROIX pour la MA de Poitiers.



NOTRE ACTUALITÉ

# Un nouveau conseil d'administration pour le Pavillon de l'architecture de Pau Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine.

Le 6 juillet dernier, le Pavillon de l'architecture a renouvelé son conseil d'administration.

Les architectes et paysagistes investis du Pavillon ont été rejoints par trois nouvelles recrues actives et motivées et ont élu leur nouveau bureau. Leur objectif commun est de poursuivre la démarche impulsée ces dernières années tout en créant une nouvelle dynamique : proposer un Mois de l'architecture toujours plus collaboratif et rassembleur, développer l'action du Pavillon sur l'ensemble du territoire, créer de nouvelles formules pour rassembler les architectes autour de questions communes, s'ouvrir à de nouveaux partenariats pour élargir notre rayon de diffusion de l'architecture.

Autant d'idées qui fourmillent et ne demandent qu'à être concrétisées !



Conseil d'administration 2021-2024, de gauche à droite.  
Photographies : Le Pavillon - Maison de l'architecture.

## Bureau 2021-2024 :

- Mélanie GOMY et Paul CANET, Co-Présidents
- Camille MAURY, Secrétaire
- Mélanie BENTAYOU, Secrétaire Adjointe
- Séverine TARDIEU, Trésorière
- Carole BONIFACE, Vice-Présidente Béarn
- Michel COUFFY, Vice-Président Pays Basque
- Nathalie TORREJON, Vice-Présidente Hautes-Pyrénées
- Lucie DUBEDOUT, Vice-Présidente Landes

## Conseil d'administration 2021-2024 :

- Mélanie GOMY
- Paul CANET
- Séverine TARDIEU
- Camille MAURY
- Mélanie BENTAYOU
- Carole BONIFACE
- Lucie DUBEDOUT-VILCHES
- Eric GUILBERT
- Michel COUFFY
- Nathalie TORREJON
- Julien CAMBORDE
- Dimitri TYRSE-BLAISE
- Marie CORRALES
- Patricia LEJEUNE
- Manuel DESPRE



BRÈVES

## MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie.



Dirigé par un conseil d'administration de 22 architectes et paysagistes concepteurs et composé d'une équipe de 6 salariées et 55 experts métiers-formateurs, MAJ est à votre service.

Depuis presque 30 ans, MAJ vous propose des formations aux thématiques variées, aux pédagogies innovantes, correspondant aux besoins de votre profession, à vos contraintes, au plus près de chez vous, alternant présentes, distancielles ou mixtes et à un prix étudié. Et comme nous sommes certifiés Qualiopi depuis 2020, vous pouvez bénéficier de prises en charge, que vous soyez libéral ou salarié par le biais du FIF PL ou de l'OPCO EP. Alors un besoin en formation ou un conseil, appelez-nous !

### **Vous n'avez pas encore déclaré vos formations ?**

Faites-le sans tarder sur votre espace personnel sur [www.architectes.org](http://www.architectes.org).

### **Vous n'êtes pas à jour de vos heures ?**

Contactez-nous pour organiser, avec vous, votre plan de rattrapage.

### **Un conseil pour 2022**

Préparez votre plan de formation pour vous et votre équipe dès que possible. Vous optimiserez votre demande de financement. Une demande réalisée au plus tôt vous garantit une meilleure prise en charge.

### **Vous souhaitez vous former directement en agence ?**

Pas de soucis, en collaboration avec notre équipe, trouvez la formation qu'il vous faut pour une proposition personnalisée au plus près de vos besoins.

Dans tous les cas, consultez notre catalogue et découvrez les prochaines sessions de formation près de chez vous en scannant ce QR code.



## Nouvelle grille d'antenne pour la web radio Mezzanine.

Le 308 – Maison de l'Architecture.

10 H	→ CAPSULE
14 H	→ ARCHIVES
18 H	→ DIRECT
20 H	→ PODCAST
22 H	→ SPÉCIAL
00 H	→ CLUB

NDBRG pour Rumeurs Radio.

La plateforme Mezzanine développée depuis plus d'un an par Le 308 – Maison de l'Architecture héberge une web radio animée par l'association *Rumeurs*.

Véritable outil de diffusion de la culture architecturale contemporaine sur tout le territoire néo-aquitain et au-delà, la web radio hébergée sur le site a également vocation à s'ouvrir à l'ensemble des acteurs culturels de la région. En atteste les émissions désormais mensuelles de l'association des graphistes en Nouvelle-Aquitaine « Approche » diffusées tous les mardis à 20h.

La nouvelle grille de programmation est maintenant constituée de rendez-vous réguliers :

### **Du lundi au vendredi :**

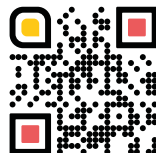
- 10h **Capsule** (émissions format court)
- 14h **Archives** (émissions Rumeurs d'Archi 2008 – 2013)
- 18h **Direct et rediffusion** des productions Mezzanine
- 20h **Émissions spéciales** (partenaires)

### **Judi, samedi et dimanche :**

- 22h **Spécial mix** « dj »
- 00h **Special mix** « club »

Nous écouter : [www.mezzanine.archi](http://www.mezzanine.archi)

NOTRE ACTUALITÉ





# Résidentialisation et rénovation : métamorphose urbaine vers la ville durable ou l'utopie retrouvée.

Bénédicte FERREY, paysagiste.

L'urbanisme des grands ensembles des années 60-70 est l'héritage de la Charte d'Athènes, de l'utopie d'une cité idéale qui favorise le bien-être et le cadre de vie, où le progrès social offre à tous des logements au confort moderne. Cet urbanisme a offert un nouveau récit urbain, où l'îlot est ouvert et intègre de nombreux usages collectifs de proximité (parc paysager, écoles, centres de jeunesse...), et grâce à la construction en hauteur « la nature reprend possession du sol » la ville bénéficie d'un « environnement hygiénique » : lumière, soleil, air pur, nature et verdure.

Aujourd'hui l'image de modernité de ces grands ensembles est devenue celle de la vétusté et de quartier « exclu » de la ville. Les logements sont des « passoires thermiques », les parcs paysagers des espaces verts sans usages collectifs, et les nappes de stationnements ceinturent les bâtiments, excluant le piéton et morcelant les parcours du quotidien entre les bâtiments, le quartier et la ville.

À Limoges quatre quartiers de cette ville émergente des années 60-70 sont réhabilités dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain qui vise à promouvoir les projets d'aménagement durable, en matière de performance énergétique et de transition écologique, d'amélioration du cadre de vie et du vivre ensemble.

Résidentialisation et réhabilitation thermique des bâtiments s'inscrivent dans le récit urbain qui commence à s'écrire : celui de la ville durable, pour un développement solidaire, soucieux de la qualité de vie des habitants et respectueux de l'environnement.

Les nouveaux aménagements redonnent de la place à l'être humain et à une nature vivante et tentent de renouer avec les liens sociaux et environnementaux malmenés lors de ces dernières décennies.

Construire la ville durable, c'est « Reconstruire la ville sur la ville », recycler et réutiliser ce qui peut l'être, ménager le vivant et aménager avec la nature, offrir des logements et des espaces à vivre adaptés aux problématiques énergétiques et aux enjeux écologiques.

Construire la ville durable dans les grands ensembles c'est aussi renouer avec cette utopie délaissée issue de la Charte d'Athènes : améliorer le cadre de vie tant au niveau social qu'environnemental — renouer avec le vivre ensemble, le progrès social pour tous et avec la Nature.



Brochure Quartier en Mieux.



Quartier du Val de l'Aurence Sud.

# Frugalité et logement.

Coécrit par Sophie BRINDEL-BETH, architecte, ingénieure, enseignante, autrice, coordinatrice régionale FHC, Olivier LEGRAND, architecte et ingénieur, Sophie MOULARD, anthropologue et Flore SCHEURER.

Face à l'injonction climatique et environnementale, notre profession d'architecte doit répondre de façon inéluctable par une profonde évolution de ses pratiques. Participer à l'acte de construire devient plus que jamais un acte politique, au travers duquel, elle/lui tout comme les autres professionnels sont invités à « prendre position ». C'est tout le sens de l'engagement du *Manifeste de la Frugalité Heureuse et créative*, et de son réseau national en plein épanouissement.

Si les principaux axes de la *Frugalité* avaient déjà fait leur apparition, l'articulation originale qu'elle en propose les rend très fédérateurs. Quels sont-ils, et comment se traduisent-ils sur la question du logement en particulier ? Être frugal, c'est d'abord épargner les ressources tout en favorisant la qualité du logement, privilégier les matériaux locaux et biosourcés, veiller au plaisir de vivre sur un territoire préservé, tout en portant son attention sur la question de l'égalité d'accès au logement, combiné au bien-être des habitants.

Plusieurs rapports préfigurent ou sont contemporains du *Manifeste de la Frugalité* (Girometti-Leclercq, baromètre Qualitel, *Shifters*, etc.), qui témoignent tous de l'évolution des consciences et des actes. Pourtant, le rythme de construction des logements continue à poser question, surtout au regard du nécessaire équilibre des territoires : 2,8 millions de logements en Nouvelle-Aquitaine, dont 44 % construits avant les réglementations thermiques ; 238 000 logements vacants, avec pourtant une moyenne de 42 000 logements construits par an. Ces chiffres sont aussi éloquentes qu'alarmants, si l'on considère leurs impacts en matière d'émission carbone, de consommation des ressources et des espaces, d'inégalités sociales, devraient nous amener à une remise en question systémique.

La question qui mobilise la matière grise de la *Frugalité* est : que pouvons-nous faire pour inverser ces tendances et contribuer à cette transition ? Notre position est de reconnaître que les dispositions légales sont un moyen incontournable de définir un socle de base fort tant sur la qualité que sur la quantité (label frugal bordelais, zéro imperméabilisation,...) mais qu'il faut accompagner le changement en allant au-delà et en cassant la mécanique du *buisness as usual* qui conduit encore et trop globalement à la construction de logements neufs aux normes désuètes si l'on considère l'urgence qui nous est faite. Il s'agit donc de parvenir à dépasser les normes pour changer nos pratiques : toujours préférer la réhabilitation, construire de façon vertueuse, se former, rémunérer les études préliminaires, faire s'effondrer les préjugés en jouant notre rôle de conseil. Tout cela passe par une évolution de nos représentations du métier d'architecte, l'une des grandes ambitions de la *Frugalité*.

# 308+

## Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

### Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

### Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 - ordre.na@architectes.org

[www.architectes.org/nouvelle-aquitaine](http://www.architectes.org/nouvelle-aquitaine)

### VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire comptable)

LORÈNE VERNERET (Assistante administrative et Tableau)

## MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

[formation@maj-na.fr](mailto:formation@maj-na.fr)

CORINNE LÉGER (Directrice - Responsable qualité)

MARIE BARUSSAUD (Coordinatrice pédagogique - Référente handicap)

ALEXANDRA BURLAND (Chargée d'accueil - Assistante formation)

CLAIRE BILLEROT (Conceptrice pédagogique - digital learning)

THÉA VERGNE (Assistante de direction - Responsable QVT)

MATHILDE CABANNE (Assistante de formation - Chargée de communication)

308+ est une publication des Architectes et de l'Architecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédacteur en chef : OLIVIER LAURENT,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, MÉLANIE BENTAYOU, NADINE BUENO, LUDOVIC GILLON, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, FANNIE LOGET, BÉNÉDICTE FERREY,

FRÉDÉRIQUE HCERNER, ADRIEN MAILLARD, CLÉMENT MIGLIÉRINA,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.



**ORDRE  
DES  
ARCHITECTES**

trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux  
tramway ligne A, arrêt Galin  
05 56 48 05 30

Contact comité de rédaction :

[s.molines.ordre@architectes.org](mailto:s.molines.ordre@architectes.org)

[www.le308.com](http://www.le308.com)

[www.facebook.com/le308](https://www.facebook.com/le308)

Chaîne YouTube : [www.youtube.com/user/troiscenthuit](http://www.youtube.com/user/troiscenthuit)

## LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

[ma@le308.com](mailto:ma@le308.com)

[www.ma-lereseau.org/aquitaine](http://www.ma-lereseau.org/aquitaine)

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

## LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32

[www.pavillondelarchitecture.com](http://www.pavillondelarchitecture.com)

PAUL CANET ET MÉLANIE GOMY (Co-Président.e.s)

NADINE BUENO (Directrice)

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 – [contact@ma-poitiers.fr](mailto:contact@ma-poitiers.fr)

[www.ma-poitiers.fr](http://www.ma-poitiers.fr)

CLAUDINE GAUDIN (Présidente)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

## MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges

[maison.architecture.limousin@gmail.com](mailto:maison.architecture.limousin@gmail.com)

[www.ma-limousin.fr](http://www.ma-limousin.fr)

PASCAL DELÉTAGE, BÉATRICE FOURNET-REYMOND

(Co-Président.e.s)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

